



> LONGTEMPS CONSIDÉRÉ COMME UN CONCEPT FUMEUX

L'ILM s'impose... sous la contrainte

Mise en avant par les grands du stockage, la gestion du cycle de vie des informations (ILM) partait à l'origine de réflexions autour de l'infrastructure. Sur le terrain, c'est surtout le besoin de se plier aux évolutions réglementaires qui tire les projets.

[Extraits]



AVIS D'EXPERT

PATRICK DELEAU

PDG DE LEGAL SUITE, ÉDITEUR D'UN PROGICIEL DE GESTION JURIDIQUE

« L'intérêt des métiers prime »

L'intérêt récent pour l'ILM découle de réglementations comme Sarbanes-Oxley. Celles-ci ont ouvert un nouveau marché et contraignent les entreprises à assurer la traçabilité de leurs informations et à maîtriser leurs archives. Fondamentalement, il n'y a pas de maîtrise des risques sans maîtrise de l'information. Les projets ILM permettent de faire face au volume croissant des données. Ils obligent les entreprises à classer leurs informations et, ce faisant, à maîtriser les flux et les documents associés. C'est un réel progrès par rapport à l'univers kafkaïen qui existe encore dans certaines

entreprises où la fiche bristol et le papier règnent en maîtres. Dans ce genre de projet, l'exigence métier doit triompher sur la maîtrise technologique. Ce n'est pas telle infrastructure ou tel middleware qui fera la solution. Cette dernière passe d'abord par le respect des processus. Certaines entreprises peuvent être convaincues par le pilonnage marketing sur les solutions intégrées, mais cela n'est pas dans l'intérêt des métiers. Une approche globale de la question me paraît suicidaire, au vu du coût pharaonique des projets à l'échelle de l'entreprise. Sans compter les risques de non-achèvement. ■